



République de Guinée  
Travail-Justice-Solidarité

**COUR DES COMPTES**



## Plan de coordination du soutien externe

Version datée du 10.09.2020

*Le présent document donne un aperçu des projets de soutien en cours et prévus. Il est destiné à faciliter des discussions ciblées et une bonne coordination entre les partenaires au développement dans leurs efforts d'appui au développement des capacités de la Cour des comptes. Du fait de sa nature, le document est régulièrement mis à jour en fonction des avancées réalisées dans le cadre des réunions du Groupe de soutien au projet*

## Contexte

La Cour des comptes de Guinée a été créée en 2012. Elle est devenue fonctionnelle en 2016. La juridiction financière de l'Etat ambitionne de contribuer à l'amélioration de la performance dans la gestion des finances publiques et l'efficacité des services rendus aux citoyens. En cela, la Cour se positionne comme un contributeur clé à la réalisation de l'objectif de développement durable numéro 16 (ODD 16), dont dépend la réalisation des autres ODD. L'ambition de l'Institution Supérieure de Contrôle des finances publiques (ISC) intervient dans un contexte marqué par des réformes importantes des finances publiques, notamment dans des domaines clés tels que : le renforcement de la transparence budgétaire et comptable, le renforcement de la participation citoyenne à la gestion budgétaire, l'amélioration des recettes de l'État, le renforcement des systèmes de redevabilité financière et le renforcement des capacités institutionnelles de coordination et de pilotage des réformes, la mise en œuvre d'un mécanisme de formation pour l'ensemble des cadres et techniciens impliqués dans l'exécution budgétaire, etc.

Comme l'indique le rapport d'évaluation PEFA sur la performance de la gestion des finances publiques de 2018, la mise en œuvre de ces réformes a permis des avancés dans le domaine de la transparence budgétaire, mais des changements restent attendus en matière d'allocations des ressources, de gestion responsable, d'efficacité de l'action de l'Etat auprès des citoyens, de promotion de l'intégrité et de lutte contre la corruption et l'impunité. Par ailleurs, le rapport d'évaluation de la gestion des investissements publics (PIMA) en Guinée, publié par le Fonds Monétaire International en juillet 2019, indique que de nombreuses faiblesses en matière d'effectivité des investissements publics viennent annihiler les effets positifs des forces liées au cadre institutionnel de gestion. Les rapports récents de l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC) et de l'ONG Transparency International indiquent la perception par les citoyens guinéens d'une forte augmentation de la corruption et de la dégradation corrélative des services publics rendus, avec une forte impression d'une lutte insuffisante contre ce phénomène.

De manière institutionnelle, il revient à la Cour des comptes de contribuer à changer cet état des choses. La Cour a élaboré à cet effet un plan stratégique, couvrant la période 2020-2024. Elaboré suivant les normes ISSAI et les pratiques professionnelles de l'Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des finances publiques (INTOSAI), ce plan stratégique décrit les résultats stratégiques, les objectifs stratégiques, les extrants stratégiques et les capacités pouvant conduire à l'impact désiré.

La mise en œuvre de ce plan stratégique ambitieux requiert la mobilisation d'importantes ressources. Celles-ci ne peuvent pas se trouver dans les seules allocations budgétaires annuelles de la Cour des comptes, dont le niveau actuel et les modalités de mise à disposition permettent difficilement d'atteindre un fonctionnement optimal. Aussi, dans le cadre de son ouverture à la communauté professionnelle instituée par l'INTOSAI, la haute juridiction financière de la Guinée, s'emploie à mobiliser le soutien des partenaires extérieures de la Guinée et ceux de la communauté INTOSAI, de manière coordonnée et dans une optique d'un appui soutenu à la concrétisation de la vaste ambition d'améliorer la gestion des ressources publiques.

**Principaux domaines nécessitant un soutien extérieur**

Prenant en compte les défis de la gouvernance administrative et financière de l'Etat guinéen, les réformes en cours et la situation actuelle du système général de contrôle du secteur public dans son ensemble, la Cour des comptes a défini les domaines suivants comme prioritaires sur cinq années :

N°	Domaines	Contenu
1	Audits de haute qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Audit de conformité, audit de performance, introduction et supervision de l'audit financier, contrôle de la qualité de la gestion intégrant la COVID-19, le genre, inclusion et diversité, les flux financiers illicites, les ODD</li> <li>• Assurance qualité et contrôle qualité des audits</li> </ul>
2	Missions juridictionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apurement des comptes des comptables publics</li> <li>• Appréciation de la gestion des ordonnateurs au regard des règles de la discipline budgétaire et financière</li> </ul>
3	Contrôle de l'exécution de la Loi de finance et assistance du gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des techniques d'analyse et de reporting</li> <li>• Contribution au débat d'orientation budgétaire</li> </ul>
4	Contrôle de la déclaration des biens et contribution à la lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanismes de contrôle des déclarations</li> <li>• Relations avec la Cour constitutionnelle</li> </ul>
5	Communication, relations avec les parties prenantes et accès aux travaux de la Cour des comptes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visibilité du contrôle externe des finances publiques,</li> <li>• Utilité et accessibilité des travaux de la Cour des comptes</li> </ul>
6	Management stratégique, développement professionnel, GRH et gouvernance interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus et qualité des décisions,</li> <li>• Capacités professionnelles et motivation du personnel,</li> <li>• Genre et inclusion,</li> <li>• Processus organisationnels</li> </ul>
7	Nouvelles technologies et numérique dans les processus d'audit et organisationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Audit des TIC</li> <li>• Outils numériques et logiciels</li> <li>• Informatisation et numérisation de certains processus organisationnels</li> </ul>
8	Indépendance de la Cour des comptes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision du cadre légal</li> <li>• Opérationnalisation de l'autonomie financière</li> </ul>

Les projections effectuées indiquent que le développement holistique des capacités de la Cour des comptes lui permettra de fournir les extraits suivants, attendus d'elle par les acteurs institutionnels, les citoyens et les autres utilisateurs potentiels de ses travaux :

- Rapports sur l'exécution de la loi des finances
- Référé au Ministre de l'Economie et des Finances
- Arrêts de jugement des comptes des comptables publics
- Arrêts d'apurement des comptabilités de fait
- Arrêts de jugement en discipline budgétaire et financière
- Rapports d'audit de conformité, d'audit financier et d'audit de performance
- Rapports d'audit thématiques
- Rapports de certification et d'attestation
- Référé aux organes délibérants et aux tutelles des entités contrôlées
- Renvois en discipline budgétaire et financière ;
- Rapports annuels
- Rapports de contrôle des comptes de campagne
- Résumés des arrêts et rapports produits
- Renvois au parquet judiciaire
- Communications administratives aux autres instances spécialisées de l'Etat (IGE, IGF, IGT, CENTIF, ANCE, etc.)
- Rapports de suivi des recommandations

Ces extraits, liés aux résultats stratégiques par des objectifs de niveau intermédiaire, permettront ainsi à la Cour des comptes d'avoir de l'impact en Guinée. Cet impact potentiel consiste en une meilleure gouvernance du secteur public et des prestations de services, avec des conséquences positives sur le climat des affaires, la confiance des citoyens dans les institutions publiques et la mise en œuvre des objectifs nationaux de développement contenus dans le PNDES.

Les résultats et objectifs stratégiques suivants de la Cour des comptes dans son plan stratégique y contribuent :

- 1) *Contribuer à la régularité et à la qualité des comptes publics, renforcer le respect des règles de bonne gestion publique et encourager une démarche des entités publiques orientées vers la performance, intensifier la sanction des entorses à la réglementation relative à la gestion des finances publiques et améliorer la qualité, la quantité et les délais des productions de la Cour, objectifs de niveau intermédiaire concourant tous à **l'institution de la culture de contrôle propice à la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES)** ;*
- 2) *Améliorer les échanges et la communication extérieure favorables à l'utilisation des produits de la Cour par les parties prenantes, objectif de niveau intermédiaire visant **le renforcement de la pertinence du contrôle externe de la gestion publique et de l'accès aux résultats des contrôles** ;*

- 3) *Améliorer le cadre juridique et les modalités de l'exercice autonome du contrôle externe des finances publiques, développer les compétences et renforcer les effectifs, le rendement, l'éthique et la motivation du personnel de la Cour des comptes, ainsi que développer les infrastructures et renforcer le soutien logistique aux activités de contrôle, tous des objectifs intermédiaires destinés à contribuer à la promotion de la gestion publique performante (Cour des comptes comme institution modèle).*

### Projets de soutien destinés au renforcement des capacités de la Cour des comptes

Comme indiqué plus haut, l'approche souhaitée par la Cour des comptes, au regard de l'interdépendance de ses besoins, tels qu'évalués selon les normes et approches de l'INTOSAI, est celle d'un développement holistique de ses capacités d'action et d'intervention. Jeune institution ayant démarré ses activités en 2016, la Cour est consciente de la nécessité de grandes réformes en matière de culture organisationnelle, de niveau d'impact et de savoir-faire. Son souhait, autant que possible, est celui d'un accompagnement des partenaires extérieures qui soit holistique, soutenu et coordonné, capitalisant surtout sur les expériences des institutions similaires, ainsi que celles de la communauté INTOSAI au niveau régional et international.

Suivant la logique holistique sus-évoquée, deux grands projets et des activités transversales ont été pensés et sont proposés aux partenaires techniques et financiers habituels et potentiels de la Cour des comptes de Guinée :

#### **1) Le projet d'amélioration de la gestion des deniers publics par le renforcement, entre pairs, des capacités de la Cour des comptes de Guinée, pour la période 2020 – 2024**

Ce premier projet est essentiellement tourné vers le développement des capacités immatérielles (techniques, institutionnelles et organisationnelles). Son objectif est de « *permettre à la Cour des comptes, ISC de Guinée, de mettre en œuvre avec succès son plan stratégique pour la période 2020-2024 et atteindre ainsi les résultats stratégiques suivants :*

- 1. L'ISC contribue à l'institution de la culture de contrôle propice à la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES) ;*
- 2. Les actions de l'ISC concourent au renforcement de la pertinence de ses travaux et de l'accès aux résultats du contrôle de la gestion publique ;*
- 3. L'ISC promeut la gestion publique performante ».*

En permettant à l'ISC de Guinée de mettre en œuvre avec succès le plan stratégique, *l'impact potentiel du projet est une meilleure gouvernance du secteur public et des prestations de services, propice à une croissance économique plus forte, inclusive et de qualité, à une plus grande légitimité des institutions nationales, à une réduction de la fraude, de la corruption et de l'impunité dans la vie publique, et créatrice de meilleures conditions de vie pour les citoyens guinéens.*

Le projet contribuera à l'Objectif de développement durable 16 (Paix, Justice et Institutions Fortes), en construisant des institutions plus efficaces, responsables et inclusives en Guinée. Il cherchera également à mieux harmoniser les pratiques de la Cour des comptes de Guinée avec les Principes de l'INTOSAI et les Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

Les activités prévues pour le projet sont détaillées dans la proposition y relative. De manière générale, elles sont constituées :

- de conseils fournis par des gestionnaires de projets compétents ;
- du coaching et des conseils par des pairs au personnel d'audit lors de la conduite des audits et des contrôles ;
- des études et évaluations des capacités actuelles et des améliorations dans les domaines clés tels que l'analyse des risques, la planification annuelle des contrôles, la sélection des domaines pour l'apurement des comptes et le contrôle de l'exécution des lois de finances, l'amélioration du système de contrôle qualité, la revue à mi-parcours du projet et des progrès réalisés par la Cour des comptes au regard des normes ISSAI, etc. ;
- des conseils au démarrage des activités d'appréciation de la gestion des ordonnateurs suivant les règles de discipline budgétaire et financière et de mise en place des mécanismes pour les contrôles des déclarations de biens par la Cour des comptes ;
- du recours exceptionnel aux experts dans des domaines particuliers.

Le projet donnera également des orientations et fournira, exceptionnellement un appui financier dans certains aspects liés à l'intégration des thématiques prioritaires suivantes dans les audits et les contrôles : la riposte à la COVID-19, le genre, inclusion et diversité, les flux financiers illicites, les ODD. Il en sera de même de la promotion de l'audit des systèmes d'information, de la numérisation des audits, contrôles, archives et des processus organisationnels, ainsi que de l'implication plus accrue des parties prenantes pour une meilleure utilisation des arrêts et rapports de la Cour des comptes.

Les activités du projet sont structurées en neuf composantes, liées toutes au souci d'un développement holistique des capacités de la Cour des comptes afin de l'amener à un niveau élevé de performance et d'impact. Les neuf composantes sont les suivantes :

- Composante 1 : Appui pour la conduite et la production de rapports d'audits de haute priorité stratégique conformément aux normes internationales par la Cour des comptes
- Composante 2 : Appui à l'amélioration de l'effectivité, à l'efficacité et de la qualité des contrôles juridictionnels de la Cour des comptes
- Composante 3 : Appui à l'amélioration de la contribution de la Cour des comptes à l'effort de transparence et d'intégrité dans le secteur public en Guinée
- Composante 4 : Appui à l'amélioration de la communication externe de la Cour des comptes, y compris sa communication avec l'Assemblée nationale, le gouvernement, la société civile et les médias
- Composante 5 : Contribution à l'amélioration du cadre juridique et de l'autonomie de la Cour des comptes

- Composante 6 : Contribution au renforcement de la gestion stratégique et des principaux systèmes de gouvernance interne
- Composante 7 : Appui à l'utilisation accrue des outils et des logiciels numériques par la Cour des comptes pour améliorer la qualité de l'audit et l'efficacité organisationnelle
- Composante 8 : Appui permettant à la Cour des comptes de disposer d'un nombre suffisant de personnel qualifié et motivé
- Composante 9 : Gestion de projet et coordination avec les partenaires et autres prestataires de soutien

## 2) Le Programme de développement des infrastructures de la Cour des comptes

Ce second programme porte sur le développement des capacités logistiques indispensables à l'utilisation optimale des capacités techniques immatérielles et à l'exercice des missions de jugement, de contrôle et d'audit. Son objectif est d'améliorer la gestion publique en Guinée par le renforcement des moyens d'actions du contrôle externe des finances publiques. Deux composantes y sont envisagées : la construction et l'équipement du siège de la Cour des comptes, y compris le développement de l'infrastructure informatique de la juridiction ; le renforcement des matériels permettant la mobilité des contrôles et audits (véhicules, autres outils d'investigation).

### Mécanismes de coordination

Un Groupes de Soutien aux Projets de l'ISC (GSP) est opérationnel depuis 2018, regroupant, autour de la Cour des comptes, les partenaires au développement de la Guinée, les donateurs et les fournisseurs de soutien actuels ou potentiels désireux d'apporter un soutien à l'amélioration de la performance de la Cour. Il est institué en marge des autres cadres de dialogue en matière de réformes des finances publiques en Guinée, en raison de la nature particulière de la Cour des comptes. Le GSP permet en effet d'adresser les préoccupations de renforcement des capacités de la Cour des comptes dans le prolongement des autres cadres de dialogue, mais en évitant d'empiéter sur l'indépendance de la haute juridiction qui revêt le caractère d'Institution Supérieure de Contrôle des finances publiques du pays, soumise par conséquent aux pratiques professionnelles de l'INTOSAI.

Des réunions trimestrielles du GSP permettront d'assurer la coordination du soutien par les fournisseurs potentiels de soutien à l'ISC, par un partage d'informations et la mise en place de synergies productives. Les réunions en ligne seront priorisées pour permettre la participation du plus grand nombre. Conformément à leur engagement dans le cadre de la Coopération INTOSAI-Donateurs et à leur implication dans les cadres de coopération avec l'Etat guinéen en matière de réformes de la gouvernance économique et financière du pays, l'on s'attend à la participation active de tous les donateurs potentiels dans le pays, sous le lead de l'un d'eux. Dans le cas de la Cour des comptes de Guinée, le Groupe de la Banque Africaine de Développement (AfDB) assure le leadership des donateurs.

Par ailleurs, pour le suivi et les rapports des projets, il est prévu que les mécanismes de suivi prennent en compte et sont liés aux propres routines de suivi et de rapport de la Cour des comptes. Cela implique que, dans certains cas où la Cour les jugera peu adaptées aux exigences de changement vers la performance qu'impliquent le projet, ces routines pourront être améliorées.

Un **comité de pilotage** est prévu, avec une représentation de chaque partenaire. Le comité sera dirigé par la Cour des comptes. Ce comité est chargé d'approuver le rapport annuel du projet et les plans de projet. Il se réunira au moins une fois par an. Le comité de pilotage recevra également des rapports de projet de manière régulière et à fréquence trimestrielle, élaborés sur la base des rapports trimestriels internes de la Cour. Le Comité pourra se réunir de façon ad hoc au cours de l'année et être consulté sur des questions nouvelles, selon des modalités que ses membres définiront.

Une **équipe de coordination et de suivi du projet** sera chargée de faire rapport sur le projet et d'ajuster les plans. L'équipe sera composée du chef de projet et de son adjoint au sein de l'équipe de la Cour des comptes, et du chef de projet et de son adjoint au sein du CREFIAF. L'équipe de coordination et de suivi du projet traitera, au quotidien, les problèmes spécifiquement liés au projet qui ne peuvent pas être traités dans les structures de gestion ordinaires de la Cour des comptes.



**Liste des partenaires potentiels - Groupe de soutien au projet**

Partenaire potentiel	Personne contactée et à contacter	Contacts
<b>Groupe de la Banque Africaine de Développement</b>	<b>M. Sekou KEITA,</b> Coordonnateur Régional en Gestion Financière Région Ouest (  RDGW   SNFI)	Email : <a href="mailto:S.KEITA@afdb.org">S.KEITA@afdb.org</a> Tel : (+225)20264577 (+225)76970723
<b>Représentation résidente de la Banque Mondiale</b>	<b>Mme Murielle EDON BABATOUNDE,</b> Governance Specialist - Financial Management, Governance Africa - GGOAW	Email : <a href="mailto:mbabatounde@worldbank.org">mbabatounde@worldbank.org</a> Tel : (+224) 624 93 30 15 ; 5335-3015
<b>Représentation résidente de l'Union Européenne</b>	<b>M. Josep COLL</b> Chef de Délégation de l'Union Européenne  <b>Mme Marina MARCHETTI,</b> Chef d'équipe Gouvernance  <b>M. Simon BOUTELOUP,</b> Chargé de programmes – Division Économie et Santé Délégation de l'Union Européenne en République de Guinée	E-mail: <a href="mailto:simon.bouteloup@eeas.europa.eu">simon.bouteloup@eeas.europa.eu</a> <a href="mailto:Abdoulaye-Oumar.DIALLO@eeas.europa.eu">Abdoulaye-Oumar.DIALLO@eeas.europa.eu</a> <a href="mailto:marina.marchetti@eeas.europa.eu">marina.marchetti@eeas.europa.eu</a> Standard : (+ 224) 631 40 48 71 (+224) 622 35 20 71 (+224) 664 35 20 70 Mobile : (+ 224) 626 63 64 81
<b>Représentation résidente du Fonds Monétaire International</b>	<b>José SULEMANE,</b> Représentant résident du FMI en Guinée	Email: <a href="mailto:RR-GIN@imf.org">RR-GIN@imf.org</a> <a href="mailto:jsulemane@imf.org">jsulemane@imf.org</a>  Tel. : (+224) 631 89 19 19 M. (+224) 622 87 17 70

PAP-APP – Cour des comptes de Guinée  
Plan de coordination du soutien externe  
Document à diffusion restreinte

<b>Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères</b>	<p><b>Mme Lena BONNEMAINS,</b> Conseillère politique (policy advisor) Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères</p> <p><b>M. Frederic BRIGNOT,</b> Conseiller de coopération et d'action culturelle/directeur de l'Institut Français en Guinée</p>	<p>Email : <a href="mailto:lena.bonnemains@diplomatie.gouv.fr">lena.bonnemains@diplomatie.gouv.fr</a> <a href="mailto:frederic.brignot@diplomatie.gouv.fr">frederic.brignot@diplomatie.gouv.fr</a></p>
<b>Agence Française de Développement</b>	<p><b>M. Olivier PANNETIER,</b> Directeur de l'Agence Française de Développement en Guinée</p>	<p>Email : <a href="mailto:afdconakry@afd.fr">afdconakry@afd.fr</a> <a href="mailto:pannetiero@afd.fr">pannetiero@afd.fr</a> Tel : (+224) 626 26 89 89</p>
<b>USAID – Bureau de la Guinée</b>	<p><b>M. Andrew WILLIAMS,</b> Financial Controller, Bureau USAID Guinée et Sierra Leone</p>	<p>Email : <a href="mailto:andwilliams@usaid.gov">andwilliams@usaid.gov</a> <a href="mailto:AWilliams@state.gov">AWilliams@state.gov</a> <a href="mailto:adoukoure@usaid.gov">adoukoure@usaid.gov</a> Tel : (+224) 202-216-6222 ext 4548 (+224) 655-40 45 48</p>
<b>Programme des Nations Unies pour le Développement</b>	<p><b>M. Luc-Joël GREGOIRE,</b> Directeur Pays du PNUD en Guinée</p> <p><b>M. Eloi KOUADIO IV,</b> Direction Adjoint chargé des programmes</p>	<p>Email : <a href="mailto:registry.gn@undp.org">registry.gn@undp.org</a> <a href="mailto:luc.gregoire@undp.org">luc.gregoire@undp.org</a> Tel. : (+224) 664 244 049</p> <p>Email : <a href="mailto:eloi.kouadio.iv@undp.org">eloi.kouadio.iv@undp.org</a> Tel. : (+224) 624 61 76 71</p>
<b>Bureau résident de la GIZ</b>	<p><b>M. Friederike von STIEGLITZ,</b> Country Director</p> <p><b>M. Mathis HEMBERGER,</b> Head of Program, Regional Resource Governance in West Africa (Mining and tax revenue)</p>	<p>Email: <a href="mailto:giz-guinea@giz.de">giz-guinea@giz.de</a></p> <p>Tel.: (+ 224) 61 217738 (+ 224) 30 490159</p> <p>Email: <a href="mailto:mathis.hemberger@giz.de">mathis.hemberger@giz.de</a> Tel.: (+225 224 168 90)</p>
<b>Conseil Régional de Formation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Afrique francophone subsaharienne (CREFI AF)</b>	<p><b>M. François BEKEMEN MOUKOKO,</b> Manager Renforcement des Capacités, Manager du Programme PAP-APP</p> <p><b>M. HASSAN,</b> Directeur du Secrétariat du CRR/CREFI AF</p>	<p>Email. <a href="mailto:Francois.bekemen@crefi af.org">Francois.bekemen@crefi af.org</a> Tel. : (+237) 699 619 313</p> <p>Email. <a href="mailto:hassan@crefi af.org">hassan@crefi af.org</a> Tel. : (+237) 670 829 178</p>
<b>Initiative de Développement de l'INTOSAI</b>	<p><b>M. Jostein TELLNES,</b> Manager Renforcement des Capacités, Coordonnateur de l'Equipe du Programme PAP-APP</p>	<p>Email : <a href="mailto:jostein.tellnes@idi.no">jostein.tellnes@idi.no</a> Tel. : +47 473 27 251</p>
<b>Expertise France</b>	<p><b>M. Philippe BARBERA,</b> Expert résident, Expertise France</p>	<p>Email : <a href="mailto:philexpertfrance@yahoo.com">philexpertfrance@yahoo.com</a> Tel :</p>

PAP-APP – Cour des comptes de Guinée  
Plan de coordination du soutien externe  
Document à diffusion restreinte

<b>Cour des comptes du Sénégal</b>	<b>M. Cheikh DIASSE,</b> Conseiller-Maitre, Personne-ressource du Programme PAP-APP	Email : <a href="mailto:chdiasse@yahoo.fr">chdiasse@yahoo.fr</a> Tel : (+221) 77 536 14 63
<b>Cour des comptes du Gabon</b>	<b>Mme Isabelle ROLAGO RASHIWA,</b> Conseiller-Maitre, Personne-ressource du Programme PAP-APP	Email : <a href="mailto:yatayina@yahoo.fr">yatayina@yahoo.fr</a> Tel : (+241) 7712 41 90
<b>Cour des comptes de Tunisie</b>	<b>Mme Aicha Ben BELHASSEN,</b> Magistrat-Responsable des relations internationales et de la formation à la Cour des comptes	Email : <a href="mailto:aicha.benbelhassen@courdescomptes.nat.tn">aicha.benbelhassen@courdescomptes.nat.tn</a>